Commune de MONTMEYRAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D210930-07

L'an deux mille vingt-et-un, le 30 septembre, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Olivier ROCHAS, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2021

Présents : Sébastien CARRE, Vincent CAUSSE, Bernard CROZAT, Christian DIDIER, Florent FAUCHERY, Christine FIGUET, Marie-Jo JEAN, Danielle JOLLAND, Florian MARTIN, Pascal PEREZ, Joseph PERROUD, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Sylvie ROUVIER, Maud SARMEO, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Excusés : Hélène BOULAS (procuration à Vincent CAUSSE), Laetitia CHALLANCIN (procuration à Olivier ROCHAS), Carole De JOUX (procuration à Alain TERRAIL), Amélie RAVEL (procuration à Régis MARCEL)

Secrétaire de séance : Marie-Jo JEAN, assistée de Lionel GALLIANO, directeur général des services

OBJET : Aménagement – Avis sur le projet de centrale photovoltaïque à Blagnat au titre du code de l'environnement

Vu les articles L122-1 et R 122-7 du Code de l'environnement,
Vu le plan local d'urbanisme de Montmeyran adopté le 26 septembre 2013,
Vu le dépôt d'une demande de permis de construire PC02620621V0012 en date du 5 août 2021,
Vu l'avis du maire exprimé au titre du code de l'urbanisme en date du 27 août 2021,
Vu la délibération D210610-01 du 10 juin 2021,

Considérant qu'une demande de permis de construire a été déposée en vue de construire une centrale photovoltaïque au sol à Montmeyran le long de la route départementale 538 sur les parcelles cadastrée section YC n°149 et 151,
Considérant que la commune ne voit pas d'incompatibilité entre ce projet et la préservation de l'environnement,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à ce projet, Alain TERRAIL s'abstenant.

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	19
Conseillers-ères représenté-e-s	4
Ayant voté pour	22
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	1

Pour extrait conforme
Fait à Montmeyran, le 1er octobre 2021
Le maire, Olivier ROCHAS

MAIRIE DE MONTMEYRAN